

31 janvier 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

(Eurolist)

Par courrier du 31 janvier 2008, la société Schroders Plc (31 Gresham Street, Londres, EC2V 7QA, Royaume-Uni), a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 janvier 2008, par suite d'une cession d'actions LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS, le seuil de 5% du capital de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS et détenir 717 146 actions LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS représentant autant de droits de vote, soit 4,84% du capital et 2,99% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé 14 802 169 actions représentant 24 019 765 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.